

## Les disparités et les dynamiques territoriales

### Introduction méthodologique

**Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER**

#### Résumé

L'article traite des problèmes méthodologiques posés par l'étude des disparités et des dynamiques territoriales. Ces problèmes sont de trois ordres : définition des concepts de disparité, de dynamique et de territoire, choix des niveaux spatiaux d'analyse, des cadres temporels et des indicateurs retenus et enfin recherche d'explications. Ces dernières sont toujours très complexes et partielles malgré les apports des grandes théories du développement régional et les nouvelles investigations de la science régionale dans les domaines des représentations, des réseaux et du rôle des acteurs.

#### Mots-clés

disparité, dynamique territoriale, territoire, développement régional, indicateurs du développement.

#### Summary

*This paper considers three kinds of methodological problems in the field of territorial dynamics and disparities. First of all, the definition of the concepts of disparity, dynamics and territory; secondly, the choice of spatial analysis levels, temporal limits and indicators and finally research into explanations. These are always very complicated and practical despite the contribution of the major regional development theories and the new inquiries of regional science in the field of perceptions, networks and actors' roll.*

#### Key-words

*disparity, territorial dynamic, territory, regional development, development indicator.*

La géographie a toujours été intéressée par les différenciations régionales et locales. C'est même un de ses thèmes majeurs de recherche. Mais étudier des inégalités ou des changements dans l'espace pose différents problèmes méthodologiques : que doit-on mesurer, que peut-on mesurer, comment le faire, comment dépasser les observations et comment pouvoir expliquer ?

C'est à ces quelques questions que cet article cherchera à répondre.

### **I. DISPARITES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES DIFFICILES A CERNER**

#### **A. Qu'est-ce qu'une disparité ?**

Le terme "disparité" évoque d'abord une *inégalité*. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe laquelle, mais bien d'une inégalité "ressentie, perçue et vécue comme une injustice" (R. Brunet, R. Ferras et H. Thery, 1992, p. 150).

Si cette absence de parité peut correspondre à une différence de niveau dans différents domaines (économiques, sociaux, culturels,...), elle est surtout associée à une différence de revenus et de niveaux de vie, voire de formation, de soins ou en général d'accès aux services (*Ibidem*).

Les disparités sont dès lors difficilement mesurables. Ce qui est évalué ce sont généralement "des *écarts par rapport à une norme*" (P. Aydalot, 1985, p. 160). Mais quelle norme choisir ? Norme d'identité ? Certainement pas car il ne peut être question que tous les territoires soient identiques. Norme d'égalité ? Sans doute, mais selon quel indicateur : le niveau de vie, les revenus par habitant, les revenus par actif,... ? (*Ibidem*).

Le sujet est ainsi bien complexe car au coeur des choix de société. On est confronté au difficile problème de la *justice spatiale*, cette forme de justice sociale liée à la compensation relative des inégalités d'accès aux équipements et autres avantages comparés des lieux et surtout liée à la compensation des écarts locaux de revenus

(R. Brunet, R. Ferras, H. Thery, *ouvr. cit.*, p. 265). Cette justice spatiale repose elle-même sur le principe *d'équité*, c'est-à-dire une répartition raisonnable des richesses entre les personnes et les lieux malheureusement souvent rompue par le jeu du marché et le comportement spontané des acteurs (*Ibidem*, p. 177).

S'intéresser aux disparités, c'est donc implicitement ou explicitement prendre position face aux inégalités territoriales et sociales.

## B. La dynamique ou l'étude des changements

Etudier la ou les dynamique(s) des territoires, c'est analyser les "changements des organisations territoriales et les forces qui les provoquent et qu'ils contraignent" (R. Brunet, R. Ferras et H. Thery, *ouvr. cit.*, p. 159).

Le thème est au coeur des recherches géographiques où l'on s'est toujours beaucoup préoccupé des évolutions soit sur des temps courts, soit sur des temps longs. Depuis quelques années, l'intérêt pour ce thème s'est même accru en liaison sans doute avec l'accélération des mutations et les développements d'une nouvelle géographie qui s'efforce de construire des modèles du changement et de les mettre en relation avec les systèmes spatiaux considérés. Ceux-ci peuvent se modifier sans que leur extension spatiale change fondamentalement mais le territoire considéré sera différent; ils peuvent aussi changer de configuration spatiale à la suite de processus tels que la diffusion (progression d'un phénomène, par exemple une innovation), l'expansion (accroissement des superficies ou des volumes), la fusion (de deux territoires voisins) et la fission (division d'un territoire). Les déprises (dépeuplements), les fronts (espaces de progression) et les avancées pionnières (limites atteintes par les phénomènes) sont quelques formes bien connues des dynamiques territoriales (*Ibidem*).

Par ailleurs, ces dynamiques peuvent être étudiées à n'importe quelle échelle spatiale, du monde au quartier ou à la rue. Seuls diffèrent alors les processus en cause et surtout la nature des interactions entre les acteurs en présence et les territoires (M. Le Berre, 1992, p. 634).

## C. Les territoires : des espaces appropriés par les hommes

Pour saisir la réalité géographique dans sa totalité, différents concepts ont été forgés et utilisés par les géographes : le milieu, le paysage, la région, l'espace géographique,... (P. Pinchemel, 1982, pp. 363-364). Si cette dernière expression a connu un grand succès dans les années 60-70, elle semble aujourd'hui en avoir un peu moins en raison de la banalisation du terme "espace" et du peu de précision apportée par l'adjectif "géographique".

Aussi est-il logique qu'un autre concept ait émergé, celui de "territoire". Bien que de nouveau non spécifique à la

discipline et toujours assez flou, le terme a cependant le grand mérite d'intégrer deux notions fondamentales : l'une issue de l'éthologie, de l'anthropologie, de la psychologie et de la sociologie et correspondant à un processus d'appropriation d'une portion de l'étendue terrestre par un groupe social et l'autre issue du domaine juridique et que l'on retrouve dans l'expression aménagement du territoire (M. Le Berre, *ouvr. cit.*, p. 618). Ainsi, un territoire est non seulement une portion de l'espace terrestre appropriée par un groupe social mais encore une étendue aménagée et gérée par ce groupe, une unité de fonctionnement. Le territoire peut donc être assimilé à un système spatial, c'est-à-dire une unité organisée évoluant dans un environnement en fonction d'interactions avec son ou les groupes sociaux (figure 1).

Le concept "territoire" est certainement pertinent dans le cadre de l'étude des disparités et des dynamiques car, ce qui est étudié, ce ne sont pas n'importe quelles inégalités ou n'importe quels changements spatiaux mais bien ceux qui s'inscrivent dans le cadre d'entités appropriées et organisées par les groupes sociaux, c'est-à-dire dans le cadre d'entités ayant un réel statut administratif ou politique.

## II. LE PROBLEME DES MESURES ET DES SOURCES

### A. La problématique des niveaux d'analyse

L'échelle est fondamentale en géographie car de l'échelle dépendent souvent les méthodes ou les outils d'analyse ainsi que les observations et les généralisations possibles. "A chaque échelle, ses perceptions, ses hiérarchies, sa croissance" (A. Bailly et A. Beguin, 1990, p. 61). Différences et homogénéités n'apparaissent d'ailleurs qu'à certaines échelles, l'homogénéité croissant généralement en raison inverse de l'échelle.

Quelles sont les échelles d'analyse les plus pertinentes en matière de disparités et de dynamiques ? Il n'est guère aisé de répondre à cette question. Toutefois, comme J.L. Guigou (1992, pp. 332-333), nous croyons à l'émergence de nouveaux espaces. Ceux-ci correspondent à de nouvelles aires de pouvoir ou d'action comme les quartiers, les pays ou bassins d'emplois (c'est-à-dire des communautés de communes ou des communautés urbaines), les macro-régions (par exemple, en Belgique : Flandre, Wallonie, Bruxelles) et l'Europe. Comme le montre la figure 2, ces nouveaux espaces se substituent dès lors progressivement au traditionnel découpage en communes, arrondissements ou provinces (les départements français) et Nation.

Malheureusement, les contraintes des sources ne permettent guère de choisir les niveaux d'analyse. Il faut toujours travailler à l'échelle des données disponibles même si les découpages ne sont guère efficaces (cas des communes fusionnées en Belgique) en privilégiant

toutefois les niveaux les plus fins afin de saisir, avec le plus de précision possible, différences et changements.

### B. L'importance des cadres temporels

Toute comparaison dans le temps implique le choix d'une période de référence et la prise en compte du même indicateur pour l'année initiale ( $t_0$ ) et l'année terminale ( $t_1$ ). Ceci soulève deux problèmes majeurs : le choix même de la période et un même statut dans le temps pour l'indicateur.

Le choix de la période est fondamental puisque toutes les observations vont en découler, les valeurs étant généralement calculées en fonction de celles mesurées en  $t_0$  ou en  $t_1$ . Ainsi si  $t_0$  est une année de basse conjoncture, on risque une lecture assez optimiste des faits et, au contraire, si  $t_0$  est une année de haute conjoncture, on risque la lecture inverse. Mais de nouveau, les contraintes de l'information ne permettent pas toujours de choisir  $t_0$  et  $t_1$ .

Le changement de statut d'un indicateur au cours du temps est un second problème, bien mis en évidence par P. Aydalot (*ouvr. cit.*, p. 164). En effet, des indicateurs comme les migrations résidentielles, le degré d'industrialisation ou le taux d'équipement des ménages en biens nouveaux (par exemple, télévision ou lave-vaisselle) peuvent changer de signification dans le temps. Ainsi, les mouvements migratoires ont longtemps traduit une mesure approchée de la richesse, les populations se dirigeant vers les régions riches en emplois; c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui où les mouvements migratoires ont bien d'autres motifs, notamment la recherche d'une certaine qualité de vie. De même, le degré d'industrialisation d'une région ne mesure plus comme hier son niveau de développement; c'est même souvent le contraire en raison de la crise de nombreuses anciennes régions industrielles et de la très forte tertiarisation des grandes métropoles. Par ailleurs, on peut encore comprendre que lorsqu'un bien se banalise (télévision, lave-vaisselle), comme une fonction ou une activité (par exemple, le commerce d'ordinateurs), ce bien ou cette fonction n'indique plus une différence entre régions "avancées" et régions "en retard".

### C. Quels indicateurs et quelles méthodes choisir ?

Le problème du choix des indicateurs est complexe car il en existe toujours plusieurs et aucun n'est généralement pertinent à lui seul. En outre, le même indicateur, exprimé en valeurs absolues ou en valeurs relatives à un espace ou à une valeur initiale, peut donner des résultats différents. Par exemple, certaines régions peuvent apparaître très dynamiques sur une carte d'évolution alors que leur poids est très faible en valeurs absolues. A l'opposé, une région en crise peut apparaître avec un revenu par habitant élevé tout en ayant un taux de

variation de ce même revenu médiocre.

En matière de disparités, l'indicateur le plus souvent utilisé est le revenu calculé par habitant, par ménage, par actif ou par km<sup>2</sup>. Mais celui-ci peut correspondre selon les auteurs à deux notions distinctes : le PIB (produit intérieur brut) ou le revenu des habitants ou des ménages. Dans le premier cas, on mesure la production; dans le second, le niveau de vie (L. Davezies, 1992, p. 242). Or il s'agit de deux réalités différentes qui peuvent diverger, la première ne tenant pas compte des transferts organisés par les pouvoirs publics, ni du divorce fréquent entre lieu de travail et lieu de résidence. Une région peut donc avoir un faible PIB par habitant mais un revenu disponible élevé (c'est le cas de banlieues résidentielles de standing) ou à l'inverse un PIB élevé et un revenu plus faible (c'est le cas de nombreuses communes centrales des agglomérations urbaines).

En fait, les indicateurs de disparité sont nombreux; on peut les classer en indicateurs économiques et en indicateurs de bien-être (tableau 1). Mais tous ces indicateurs ne sont pas toujours disponibles à l'échelle spatiale choisie.

Dans le cadre d'une recherche géographique à tendance socio-économique, nous pensons qu'il est utile, tout au moins dans un premier temps, de confronter différents indicateurs traduisant à la fois les groupes sociaux, les activités et les sols (figure 3).

Il faut ensuite construire des typologies en intégrant différents indicateurs. Même si celles-ci ne permettent pas d'expliquer les disparités ou les dynamiques, elles peuvent, en effet, faciliter une vue plus synthétique des problèmes étudiés.

## III. A LA RECHERCHE D'EXPLICATIONS

### A. Un sujet complexe où interfèrent facteurs et échelles

Rendre compte des disparités ou des dynamiques est toujours un exercice difficile car les facteurs à prendre en compte sont multiples et ceux-ci jouent fréquemment à des échelles spatiales et temporelles différentes mais généralement imbriquées.

Il est donc presque toujours impossible de proposer une explication simple et unique des phénomènes observés. Tout au plus peut-on avancer quelques hypothèses, tester quelques théories.

### B. L'apport des grandes théories économiques du développement régional

Si les géographes ont beaucoup étudié les régions, ont souvent analysé les fondements économiques des organisations spatiales (P. Claval, 1993, pp. 93-115),

force est de constater que les grandes théories du développement régional émanent des économistes qui ont cherché - bien plus que leurs collègues géographes - à détecter les forces qui président aux destins des entités spatiales.

Comme l'a bien montré P. Aydalot (*ouvr. cit.*, pp. 107-155), quatre grandes conceptions ont peu à peu émergé des travaux et ont donné naissance à quatre grandes théories :

- la théorie de la base, fondée sur les débouchés extérieurs;
- la théorie des pôles de croissance, fondée sur les mécanismes de la propagation interne;
- les théories du développement inégal, fondées sur l'inégalité des forces sociales localisées;
- la théorie du développement endogène, fondée sur le dynamisme du milieu local.

Le tableau 2 tente une comparaison synthétique de ces quatre grands courants en les confrontant sur base de quelques paramètres : leur période d'essor, les grands auteurs, le type d'espace pris en compte, leurs idées majeures et les principales critiques adressées à chacune d'elles.

En fait, les théories se distinguent non seulement par leurs idées maîtresses mais encore par les espaces pris en compte et les contextes temporels dans lesquels elles ont été conçues. Ainsi, les crises manifestes depuis 1973 ont sans aucun doute favorisé l'émergence des théories du développement inégal comme du développement endogène alors que les deux premières théories s'inscrivaient pleinement dans un contexte de croissance.

Toutefois, malgré le succès récent des deux dernières théories, la première - celle de la base - est sans aucun doute celle qui a inspiré le plus grand nombre de travaux et qui a le mieux résisté au temps. Aujourd'hui encore, beaucoup d'auteurs continuent à associer croissance régionale aux effets multiplicateurs initialement générés par des activités exportatrices. Certes, cette théorie a été enrichie en y ajoutant les effets de productivité et les effets de compétitivité car comme l'a bien montré M. Catin (1993, pp. 11-15), une croissance basée sur les seuls effets multiplicateurs produit des effets limités si l'accumulation productive ne permet pas des gains de productivité et la recherche de nouveaux débouchés. Le jeu de la compétitivité relaye donc et amplifie les processus internes de croissance, d'où le modèle présenté en figure 4.

Par ailleurs, à notre sens, cette théorie liant croissance et activités exportatrices ne contredit pas les théories du développement inégal et notamment la plus célèbre d'entre elles - les analyses centre-périphérie - car tous les travaux montrent bien que la croissance ne se produit qu'en certains lieux privilégiés qui correspondent presque toujours à des "centres". De même, croissance et innovation peuvent être souvent corrélés comme le disait la théorie des pôles de croissance. A l'opposé, la théorie de la base s'oppose davantage à la théorie du développement

endogène qui critique fortement l'économie de marché et un développement qui reposerait sur des forces exogènes.

### **C. Des lectures nouvelles : représentations, réseaux et acteurs**

Parmi les nouveaux courants de pensée, celui qui intègre les *représentations* est aujourd'hui assez déterminant. Il s'est forgé sur un postulat de base : l'importance des construits, des images que se font tant les scientifiques que les décideurs des phénomènes à étudier ou des problèmes à résoudre. Or ces constructions, ces représentations sont toujours entachées d'une certaine subjectivité volontaire ou non. Toute explication, comme toute décision, ne prend dès lors en compte qu'une partie de la réalité. D'où la nécessité de confronter nos représentations (par exemple des territoires) avec celles des autres. L'analyse régionale, comme toute analyse en sciences humaines, doit donc être consciente de ses limites (A. Bailly, 1992, pp. 6-7).

La notion de *réseaux* est aussi de plus en plus importante. Si un réseau est d'abord un ensemble de lieux, de lignes et de connexions en matière de transport, c'est aussi un ensemble de relations ou de flux (matériels et/ou immatériels) de services ou d'informations entre des lieux, des firmes, des institutions, des personnes (R. Brunet, R. Ferras, H. Théry, *ouvr. cit.*, pp. 388-389). Or ces relations et ces flux semblent aujourd'hui fondamentaux dans les organisations territoriales ce qui implique d'étudier les localisations des acteurs, la nature de ce qui est échangé (informations, personnes, produits, argent, ordres) et les modalités de circulation (coût, durée, sécurité) (C. Terrier, 1989, p. 553).

Les réseaux sont de deux grands types : les réseaux institutionnels et les réseaux de relations personnelles et informelles. Les premiers, bien que de plus en plus complexes, sont les mieux connus. En font partie toutes les institutions qui entretiennent un lien direct avec les entreprises comme les services publics, les services financiers, les écoles et les universités, les institutions professionnelles, les sociétés de services, etc. Les relations entre ces institutions et les entreprises ne se limitent pas à des relations marchandes (achats, emprunts) mais concernent aussi des transferts de savoir-faire et d'informations susceptibles de faciliter la croissance et/ou l'innovation. Les deuxièmes - tout en étant souvent plus importants encore - sont moins bien connus. Y sont rangées les multiples relations personnelles et informelles nouées d'abord dans le cadre familial, ensuite dans de nombreux réseaux amicaux (clubs, groupements d'anciens, etc.) plus ou moins organisés, plus ou moins permanents.

Le dynamisme des territoires est largement dépendant de la densité des réseaux et de leur qualité. En effet, il faut d'abord à ces territoires une certaine quantité d'acteurs pour que les relations puissent s'intensifier. Mais il faut aussi que les réseaux fonctionnent, ce qui suppose des réseaux

ouverts aux nouveaux partenaires potentiels et au monde extérieur et une réelle solidarité spatiale.

Les réseaux apparaissent donc comme les moteurs du développement. Chaque processus de développement découle en fait de trois conditions : l'innovation, la capacité de s'adapter et la capacité à réguler, conditions étroitement liées au dynamisme des réseaux. Ainsi, l'innovation est largement dépendante du milieu, de sa tradition, de sa culture, de son savoir-faire mais aussi de son degré d'ouverture, des liens entre les firmes, des liens avec les centres de recherche, etc. La capacité collective d'un milieu économique à innover doit lui permettre de s'adapter au changement. Cette capacité découle d'une réelle solidarité spatiale, d'une ambiance favorable, permettant aux relations de réseau de jouer positivement en adaptant les innovations aux nécessités venues de l'extérieur. Mais le développement implique aussi une certaine régulation locale, sorte de "connivence" entre entrepreneurs et travailleurs afin de pérenniser l'existence d'une solidarité socio-culturelle entre les partenaires locaux.

Enfin, le rôle des *acteurs* est un paramètre de plus en plus pris en compte, non seulement, comme nous venons de le montrer, à travers les représentations et les réseaux, mais aussi à travers leurs stratégies et leurs actions sur les territoires. Avec R. Brunet et O. Dollfus (1990, p. 47), on peut distinguer cinq grands types d'acteurs : l'individu (avec le ménage ou la famille), le groupe plus ou moins informel (association, comité, ...), l'entreprise, la collectivité locale et l'Etat. Entre eux, dix relations binaires peuvent être individualisées et celles-ci en se combinant donnent naissance à des systèmes spatiaux différents (figure 5).

## CONCLUSION

L'étude des disparités et des dynamiques territoriales est un sujet complexe que l'on ne peut que tenter d'approcher par des évaluations quantitatives et des hypothèses explicatives.

Mais le sujet est fondamental en géographie sociale et économique dont la finalité a toujours été de donner à lire des structures territoriales dans des cadres spatiaux et temporels bien définis.

Si, avec le temps, les instruments de mesure se sont affinés comme les méthodes de traitement des informations, la disponibilité et la qualité des données limitent souvent les investigations. De même, malgré l'essor des recherches sur le développement régional et local, force est de constater les limites des différentes

théories et des grands courants de pensée s'intéressant aux diversités socio-économiques des territoires.

## BIBLIOGRAPHIE

- AYDALOT P., 1985. *Economie régionale et urbaine*, Coll. Economie, Economica, Paris, 487 p.
- BAILLY A., 1992. Représentation et analyse des territoires : une épistémologie de la science régionale, *Espace et dynamiques territoriales*, P.H. DERYCKE Ed., Association de Science Régionale de Langue Française, Bibliothèque de Science Régionale, Economica, Paris, pp. 3-23.
- BAILLY A. et BEGUIN H., 1990. *Introduction à la géographie humaine*, Coll. Géographie, Masson, Paris, 2e édition, 188 p.
- BRUNET R. et DOLLFUS O., 1990. *Mondes nouveaux*, Géographie Universelle, t. 1, Hachette-Reclus, Paris.
- BRUNET R., FERRAS R. et THERY H., 1992. *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Coll. Dynamiques du Territoire, Reclus - La Documentation Française, Paris, 470 p.
- CATIN M., 1993. Les mécanismes de la croissance régionale, *Notes de Recherche du Centre d'Economie Régionale d'Aix-en-Provence*, n° 156, 17 p.
- CLAVAL P., 1993. *Initiation à la géographie régionale*, Fac Géographie, Nathan Université, 288 p.
- DAVEZIES L., 1992. Réflexions sur les comparaisons internationales de disparités interrégionales, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 241-255.
- GUIGOU J.L., 1993. France 2015. *Recomposition du territoire national*, Coll. Monde en cours, Datar et Ed. de l'aube, La Tour d'Aigues, 79 p.
- LE BERRE M., 1992. Territoires, *Encyclopédie de la Géographie*, Economica, Paris, pp. 617-638.
- PINCHEMEL P., 1982. De la géographie éclatée à la géographie recentrée, *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 73, pp. 362-369.
- TERRIER C., 1989. Recherche d'un espace de référence pour l'économie régionale : - d'un concept de territoire à un concept de réseau -, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 549-555.

Adresse de l'auteur : Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER  
SEGEFA - Université de Liège,  
Place du XX Août, 7  
B - 4000 LIEGE

**Tableau 1** : Les grands indicateurs socio-économiques

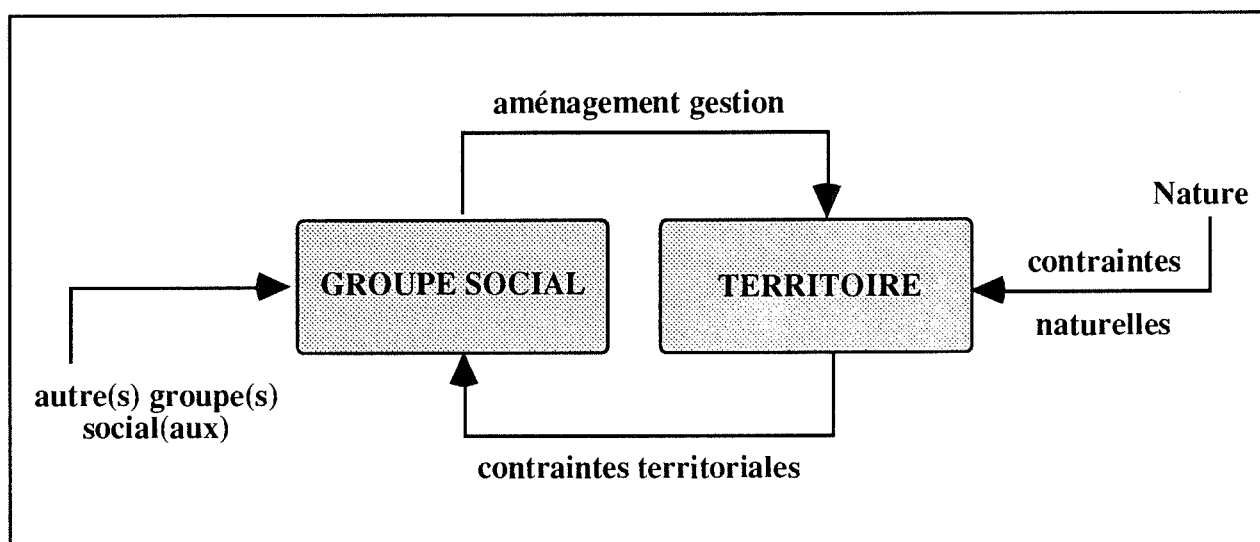
Indicateurs économiques	<p><i>Mesures "amont" (indicateurs "de moyens")</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir économique (localisation des sièges sociaux)</li> <li>- recherche-développement</li> <li>- dynamisme (taux de création d'entreprises)</li> </ul> <p><i>Mesures directes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revenu par actif</li> <li>- revenu par habitant</li> <li>- salaire moyen</li> <li>- salaire ouvrier moyen</li> <li>- contributions fiscales par habitant</li> </ul> <p><i>Mesures "aval" (indicateurs "de résultats")</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- taux d'équipement en appareils électroménagers</li> <li>- taux d'équipement en automobiles</li> <li>- taux d'équipement téléphonique</li> <li>- densité médicale</li> <li>- espérance de vie</li> <li>- niveaux de diplômés</li> </ul>
Indicateurs de bien-être	<p><i>Indicateurs socio-économiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revenu moyen</li> <li>- coût de la vie</li> <li>- taux de chômage</li> <li>- taux de pression fiscale</li> </ul> <p><i>Indicateurs d'environnement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- densité de population</li> <li>- qualité de l'environnement naturel</li> <li>- taux d'industrialisation</li> <li>- degré de pollution</li> </ul> <p><i>Qualité de l'infrastructure</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité du système de transport</li> <li>- indicateurs culturels</li> <li>- indicateurs du niveau d'éducation</li> <li>- indicateur de centralité</li> <li>- indicateur de qualité du système médical</li> </ul>

Source : P. AYDALOT, 1985, *ouvr. cit.*, p. 162.

**Tableau 2 : Comparaison synthétique des quatre grandes théories du développement régional**

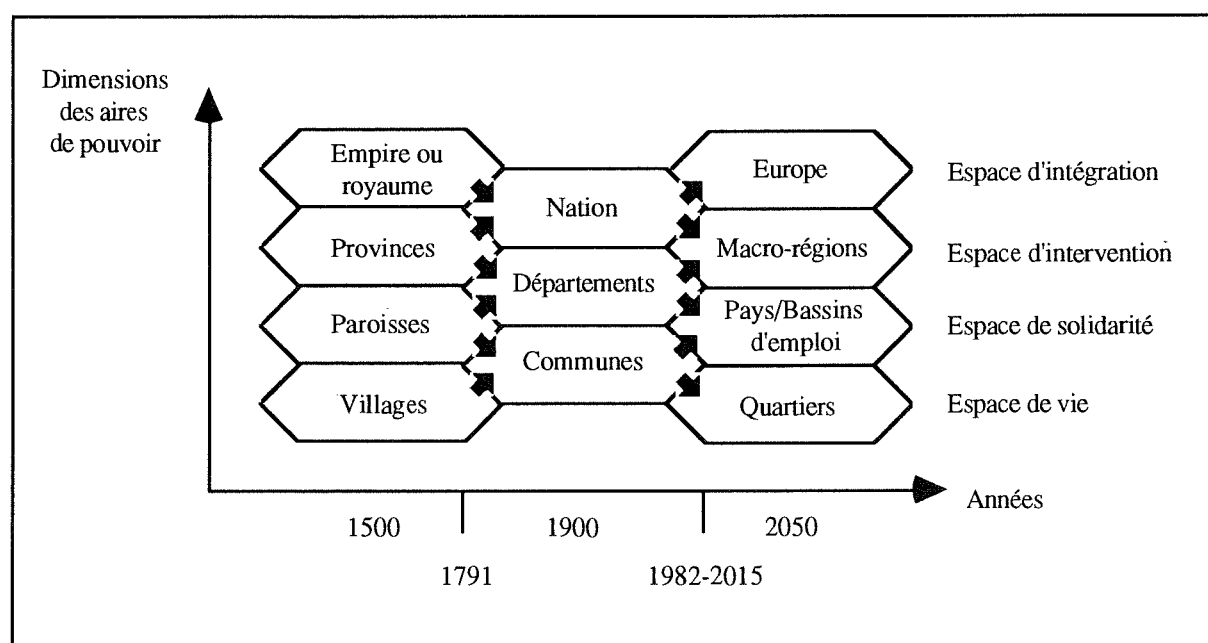
	<b>Théorie de la base</b>	<b>Théorie des pôles de croissance</b>	<b>Théories du développement inégal</b>	<b>Théorie du développement endogène</b>
Période d'essor de la théorie	De 1950 à aujourd'hui	De 1950 à 1975	Surtout depuis 1975	Surtout depuis 1975
Quelques grands noms	H. Hoyt D. North (1955)	F. Perroux (1955)	G. Myrdal (1957) J. Friedman (1972) S. Holland (1979)	J. Friedman (1979) W. Stöhr (1984)
Type d'espace pris en compte	Tout ensemble spatial	Pôle spatial	Entité spatiale à toute échelle	Micro-région
Idées majeures	La croissance est liée aux activités basiques, c-à-d aux activités exportatrices qui seules sont susceptibles d'engendrer des effets multiplicateurs par : - achats d'inputs à d'autres entreprises de la région, - distribution de revenus.	La croissance est liée à l'innovation dans une macro-unité. Cette croissance engendre des économies externes, le pôle de croissance devenant un pôle de développement grâce à des effets : - directs : emplois, revenus, - indirects : développement des autres entreprises grâce aux revenus distribués, - induits : développement des secteurs à l'amont et à l'aval.	Les relations existant entre les espaces engendrent des déséquilibres croissants entre les régions. Les régions développées les premières se renforcent et les régions les plus pauvres deviennent de moins en moins capables de se développer. En général, la croissance profite aux régions centrales au détriment des régions périphériques.	Le développement ne peut être qu'autocentré ou endogène. Il doit donc reposer sur les forces locales et sur les spécificités des milieux. Le développement n'a pas seulement une finalité économique pure (plus produire pour plus avoir) mais il vise aussi une meilleure satisfaction des besoins de la population (mieux être).
Critiques principales	Définition des activités basiques.  Difficultés pour mesurer le coefficient multiplicateur.  Aucune prise en compte des importations, des dépenses de l'Etat dans la région et des versements à l'Etat.	Définition de l'activité motrice.  Ne rend pas compte de l'actuelle dispersion industrielle.  Peu ou pas efficace en matière de développement car implique une structure industrielle (une grande entreprise) rare aujourd'hui.	Théorie liée au marxisme.  Théorie parfois trop réductrice car multiplicité des centres et des périphéries.  Nécessité d'intégrer la variable temporelle.	Plus un projet d'action volontariste qu'une réelle théorie. Difficulté "pour définir le projet, notamment les relations avec l'extérieur, les spécialisations régionales". Difficulté pour définir les niveaux spatiaux d'action.

Source : D'après P. AYDALOT, *ouvr. cit.*, pp. 107-155.



**Figure 1** : Le territoire, un système spatial

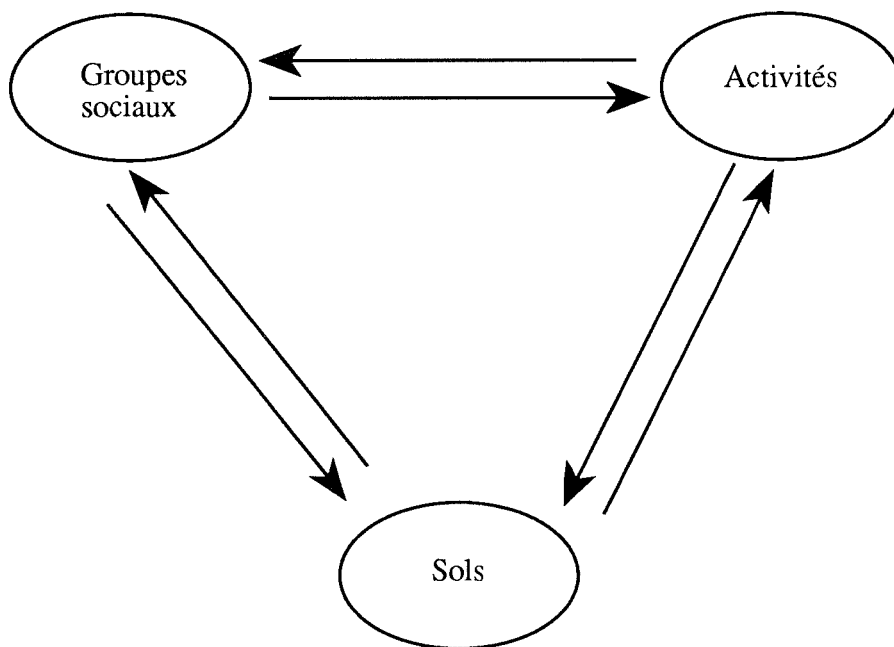
Source : M. LE BERRE, 1992, p. 625.



**Figure 2** : Evolution et recomposition du territoire français sur le long terme

Source : J.L. GUIGOU, 1993, p. 70.





**Figure 3** : Les trois dimensions d'une approche socio-économique des disparités et des dynamiques territoriales

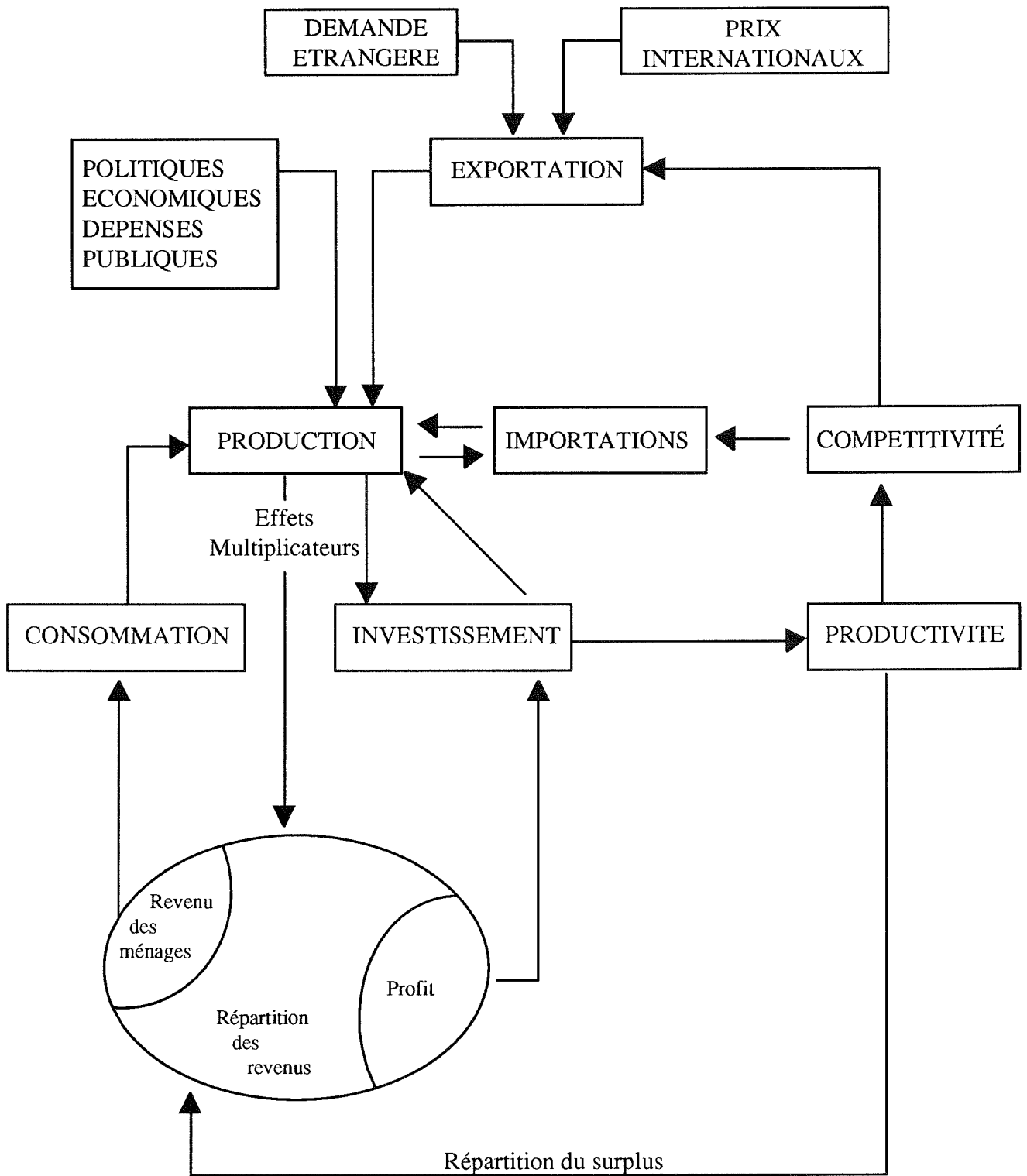


Figure 4 : Les mécanismes de la croissance

Source : M. CATIN, 1993, p. 15.